

# **Assemblée générale 2012 du TPM**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION MATERIEL**

### **Permanences gonflage**

L'équipe gonflage se composait cette saison de:

- Nadine Stalder
- Pascal Fischer
- Jean-Sébastien Roussey
- Christian Ursprung
- Roger Fogliani
- Stéphane Bardet
- Michel Welter

Lors des permanences de gonflage, dans un souci de sécurité, l'accès au local matériel sera limité à 3 personnes. Cette règle s'appliquera également lors de la perception et du retour du matériel pour les séances piscine du mercredi soir.

Les permanences sont calquées sur le planning des plongées, pour les plongées du samedi le gonflage est décalé au mercredi précédent (19-20h), pour celles du dimanche les horaires des permanences sont maintenus le samedi de 11h à 12h

Je vous invite à consulter le calendrier des permanences sur le site internet du TPM.

### **Inspection Visuelle des Blocs**

L'équipe TIV:

- Christian Musslin
- Roger Fogliani
- Raymond Muller
- Michel Wermuth
- Pascal Fisher
- Jean-Sébastien Roussey
- Michel Welter

Deux journées d'inspection visuelle des blocs sont organisées chaque année. Une pour les blocs des membres et l'autre pour les blocs club. Lors de ces journées 67 blocs ont été démontés, contrôlés, pour certains un nettoyage a été nécessaire, puis remontés et gonflés.

Rappel des dispositions légales concernant les blocs susceptibles de passer à l'inspection visuelle:

- **Bloc non inscrit dans un club:**
  - requalification (anciennement réépreuve) tous les 2 ans
  - inspection visuelle à un intervalle maxi de 12 mois depuis la dernière requalification ou inspection
- **Bloc inscrit dans un club:**
  - requalification (anciennement réépreuve) tous les 5 ans
  - inspection visuelle à un intervalle maxi de 12 mois depuis la dernière requalification ou inspection

Ces dispositions ne sont requises que si le bloc doit être gonflé. S'il n'est pas utilisé, il n'est plus nécessaire de les appliquer. Par contre si l'on désire réutiliser (faire gonfler) le bloc plus tard, il faut obligatoirement faire requalifier le bloc auparavant.

ATTENTION ! Les blocs qui arriveront après la date prévue par les TIV ne seront pas vérifiés et partiront directement en réépreuve aux frais de l'intéressé.

## **Matériel**

### **Compresseur**

Pas de problème à signaler.

### **Blocs tampons**

La requalification des blocs tampons sera à faire avant fin 2013.

### **Tableau de gonflage**

Une vanne située sur le tableau de gonflage est défectueuse. Elle sera remplacée dans les prochaines semaines.

Un nouveau détendeur HP a été commandé ainsi que 2 soupapes 230 bars (défectueuses). Tous ces éléments seront mis en place lors du remplacement de la vanne défectueuse.

### **Blocs club**

Les blocs clubs vont être requalifiés courant Novembre 2012. Les membres du club dont les blocs nécessitent une requalification, pourront profiter de cette opération. Les modalités et les tarifs vous seront communiqués par mail.

### **Détendeurs club**

Les nouveaux détenteurs acquis par le club ont été mis en service cet été.

### **Organisation du local matériel**

Un comptoir mobile est à présent installé afin de limiter l'accès du local matériel.

### **Inventaire**

L'inventaire du matériel club a été réalisé par Raymond Muller.

### **Objectifs pour la saison 2013**

Ceci est mon dernier rapport en tant que responsable de la commission matériel, c'est pourquoi les objectifs pour cette nouvelle saison seront fixés par mon successeur, Pascal Fisher.

Je quitte ce poste mais pas la commission, car le travail ne manque pas!

Je souhaite bonne chance à Pascal dans ses nouvelles fonctions, et le soutiendrai au mieux de mes possibilités.

### **Conclusion**

Merci à toutes les personnes qui, par leurs présences et leurs implications ont contribué au bon fonctionnement de la commission matériel pendant ces quatre années.

Michel WELTER  
Responsable commission matériel